

GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



TPE & PME GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS !

OBJECTIF

Mettre en place un plan d'actions avec une rentabilité à court terme en bénéficiant d'un accompagnement pendant un an : 80% des entreprises peuvent économiser + 180 €/salarié en optimisant les flux énergie-matières-eau-déchets !
Pourquoi pas vous ?

DESCRIPTION

L'opération « TPE&PME gagnantes sur tous les coûts ! » s'inscrit dans la mission de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie de favoriser la transition énergétique et écologique. Elle s'appuie sur de récentes opérations d'accompagnement qui ont démontré l'intérêt économique immédiat pour les entreprises de mettre en œuvre des actions d'optimisation de leurs flux.

La Chambre de Métiers d'Alsace propose, dans ce cadre, pour les entreprises alsaciennes de moins de 20 salariés, un accompagnement gratuit et personnalisé par un expert formé par l'ADEME.

- Analyse de vos pratiques : l'expert mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies,
- Définition d'un plan d'actions personnalisé et chiffré : il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert,
- Mise en place des actions : pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.
- Evaluation conjointe avec l'expert à l'issue de l'accompagnement, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute entreprise immatriculée à la CMA, qui transforme de la matière et consomme de l'énergie.

TARIF

Gratuit pour les entreprises de moins de 20 salariés dans le Grand Est ; selon forfait sous réserve d'un minimum d'économies annuelles prévisionnelles au-delà

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Inscription sur le site www.gagnantessurtouslescouts.fr ou directement à la CMA pour les entreprises de moins de 20 salariés

Visite du site et entretien individuel avec le chef d'entreprise pour identifier les pistes d'optimisation : 1/2 journée

Synthèse des informations collectées, définition et chiffrage du plan d'actions, validation par le chef d'entreprise : 2 à 3 mois

Mise en œuvre du plan d'actions, points de suivi réguliers avec l'expert : durant un an

Bilan final avec l'expert.

CONTACT

Chargée de développement économique référente Économie Circulaire :

Lucile Geyl-Hutschka
03 89 20 26 79
lgeyl@cm-alsace.fr

AVEC LE SOUTIEN DE

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

